Commission scolaire des Hautes-Rivières
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
940, boulevard de Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC)
Tél. : (450) 348-6134 Téléc. : (450) 348-0417

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Séance extraordinaire **Lundi 27 avril 2020**

Procès-verbal de la quatre-vingt-septième séance du conseil d'établissement tenue via la plateforme de vidéoconférence TEAMS, ce 27e jour d'avril 2020 à 18 h 45.

ORDRE DU JOUR :

1. Présences et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Calendrier scolaire 2020 – approbation
4. Grille matière PP – approbation
5. Grille horaire – approbation
6. Code de vie - adoption
7. Date de la prochaine séance
8. Levée de la séance

_____

Présences	Présent(es)	Absent(es)
Parents		
Bertrand, Sonia (1er substitut)	☐	☒
Demers, Éric	☒	☐
Desranleau, Johane	☒	☐
Lafond, Mélanie (substitut)	☐	☒
Lapointe, Pascal	☒	☐
Lévesque, Chantal (substitut)	☐	☒
Marcil, Isabelle (substitut)	☐	☒
Noël, Anne-Marie, Présidente du conseil d'établissement	☒	☐
Paradis, Isabelle (substitut)	☐	☒
Pelletier, Marie-Josée, Représentante du comité de parents	☒	☐
Villeneuve, Nancy	☒	☐
Enseignants		
Cormier, Jacques	☒	☐
Dubé, France (substitut)	☒	☐
Dugré, Marjolaine (substitut)	☒	☐
Fortin, Éric	☒	☐
Lanoue, Geneviève	☒	☐
Thibodeau, Paul	☐	☒
Professionnels		
Labelle, Sylvie	☒	☐
Lapalme, Raymonde (substitut)	☐	☒
Soutien		
Martine Savard (substitut)	☐	☒
Prémont, Sophie	☒	☐
Commissaire		
Côté, Manon	☐	☒
Direction		
Dubois, Louis-Philippe	☒	☐
Fournier, Julie	☒	☐
Paré, Geneviève	☒	☐
Roy, Jocelyn	☐	☒
Schneider, Esther	☐	☒
Secrétaire		
Francesca Grondin	☒	☐
Élèves		
Tremblay, Nathaniel	☒	☐
Dufour, Philippe-Olivier	☒	☐
Public		
Isabelle Paradis		

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Anne-Marie Noël, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 57.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Anne-Marie Noël lit le projet d'ordre du jour.

CÉ 27-04-20 713
Il est proposé par Mme Marie-Josée Pelletier,
QUE, l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

CALENDRIER SCOLAIRE 2020 - APPROBATION

M. Louis-Philippe Dubois salue les membres du comité. Il explique que le plus important, concernant le calendrier scolaire, était de présenter, aux membres du conseil, les dates des congés mobiles qui auront lieu les 13 novembre 2020 et 14 mai 2021. Il ajoute que le calendrier présenté ce soir est le plus complet possible concernant l'information qu'il contient. Il mentionne également certaines dates importantes inscrites sur le calendrier.

CÉ 27-04-20 714
Il est proposé par Mme Johane Desranleau,
QUE, le calendrier scolaire 2020 soit adopté tel que déposé

Adopté à l'unanimité

GRILLE MATIÈRE PP - APPROBATION

M. Louis-Philippe Dubois explique qu'en janvier, lors d'une séance ordinaire, nous avons procédé à l'approbation de la grille matière pour l'ensemble des niveaux et secteurs de l'école. Il ne restait qu'à finaliser l'offre de service pour les élèves du secteur PP qui sont des élèves avec un profil de difficultés d'apprentissage. On leur laisse trois ans pour obtenir leur diplôme mais avec un horaire abrégé. Cette grille matière fait l'objet d'une demande de dérogation au ministère. Le ratio prof/élèves sera de 1/20 au PP au lieu de 1/32 au régulier. Ce programme est offert aux élèves ayant un retard au niveau académique mais démontrant un potentiel de réussite. M. Louis-Philippe Dubois présente les modifications qui ont été apportées à la grille matière. Il ajoute que ce sera une formule allégée où les connaissances essentielles seront travaillées à l'aide d'une structure d'encadrement plus rigoureuse.

Madame Marjolaine Dugré demande combien de groupes il y aura et si ce seront des groupes fermés. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'il y aura un groupe pour 2020-2021 et qu'après, nous serons en mesure d'offrir trois groupes. Il mentionne que les groupes seront fermés afin de permettre aux élèves de rester ensemble.

Mme Geneviève Lanoue demande si les groupes d'arts seront fermés également. M. Louis-Philippe Dubois répond que les groupes d'arts, comme les groupes d'éducation physique, ne seront pas fermés et donc, le ratio ne sera pas de 1/20 pour ces groupes.

CÉ 27-04-20
715

Il est proposé par Mme Sophie Prémont,
QUE, la grille matière PP soit adoptée tel que déposée

Adopté à l'unanimité

GRILLE HORAIRE - APPROBATION

M. Louis-Philippe Dubois explique qu'il y a eu un changement assez significatif par rapport à l'année dernière au niveau du processus de consultation concernant la grille horaire. Le processus a été engagé mercredi il y a deux semaines et l'accord du conseil enseignant a été obtenu le lundi suivant. S'est ensuite ajouté l'accord des professionnels et du personnel de soutien. L'horaire de ce soir a donc été acceptée par toute l'école. Les 20 minutes de récréation qui ont été ajoutées au primaire ont fait en sorte que l'horaire a dû être modifié.

Mme Johane Desranleau demande si le comité d'élèves est en accord avec la grille horaire. M. Louis-Philippe Dubois répond que selon la loi nous avons procédé à la consultation des différents corps d'emploi seulement et que la consultation des élèves n'a pas pu être faite étant donné la fermeture des écoles.

Mme Geneviève Lanoue demande s'il va y avoir un service de deuxième transport pour le parascolaire. M. Louis-Philippe Dubois répond que pour l'instant c'est-ce qui est prévu.

Mme Johane Desranleau demande si on peut avoir l'avis des élèves.

Marjolaine Dugré mentionne que les récréations sont plus courtes mais que le dîner sera plus long pour permettre aux élèves de pouvoir participer aux activités offertes. Elle ajoute que la décision a été unanime au conseil enseignant.

M. Philippe-Olivier Dufour demande pourquoi l'école commencera à 09 h 10. M. Louis-Philippe Dubois répond que cette pratique permettait de laisser le temps aux élèves de souffler un peu avant de commencer la journée suite à l'arrivée des autobus.

M. Philippe-Olivier Dufour demande pourquoi les périodes de récréation n'ont pas été coupées davantage au profit du dîner. M. Louis-Philippe Dubois répond que 75 minutes de dîner laissent déjà amplement de temps pour prévoir des activités.

Mme Marjolaine Dugré ajoute que 15 minutes pour aller aux toilettes des filles ce n'est pas de trop.

M. Jacques Cormier demande si le local de travaux d'équipes restera ouvert en fin de journée. M. Louis-Philippe Dubois répond que cela ne fait pas partie de la grille horaire et que ce sera géré en régie interne.

CÉ 27-04-20
716

Il est proposé par M. Jacques Cormier,
QUE, la grille horaire soit adoptée tel que déposée

Adopté à l'unanimité

CODE DE VIE - ADOPTION

M. Louis-Philippe Dubois explique que lorsqu'il est arrivé à Racicot en janvier 2019, il s'était donné comme mandat, de revoir le code de vie. Le document présenté ce soir est le résultat d'un travail d'équipe et de la collaboration entre les divers secteurs de l'école. Le projet, initié par un comité chapeauté par Mme Geneviève Paré a été présenté à l'ensemble de l'équipe école qui a été invité à émettre leurs commentaires. Il a ensuite été déposé au conseil enseignant. Nous aurions souhaité consulter le conseil étudiant à ce sujet, mais lors des deux rencontres qui ont été prévues à cet effet, il n'y a pas eu de quorum au niveau du conseil étudiant et la consultation n'a donc pas eu lieu.

Mme Geneviève Paré explique que ce qui a surtout été amélioré c'est ce qui se trouve dans la gestion du quotidien. Il y avait beaucoup de répétitions, on a donc fait des regroupements. Nous avons entre autre revu la section sur la tenue vestimentaire et sur les appareils électroniques. Il y a certaines informations qui ont été retirées qui étaient moins utiles mais qui se retrouvent facilement sur les sites Internet. Au niveau du point 6.1, on a ajouté un point sur les mesures d'hygiène. Il sera permis de sanctionner un élève qui ne respecte pas les mesures d'hygiène établies surtout en lien avec la situation actuelle. Il y a également moins de pages que dans la version précédente. La fin de l'agenda a également été remis au goût du jour, certaines pages ont été enlevées et des sections ont été ajoutées. Entre autre, l'ajout d'une page pour permettre à l'élève d'inscrire le nom de ses enseignants avec leurs locaux. Le début de l'agenda se veut une lecture du code de vie et à la fin du document, nous retrouvons les sections pouvant être complétées par les différents intervenant de l'école.

Mme Marjolaine Dugré mentionne qu'il devrait y avoir un code ''autre'' dans les motifs de retenues. M. Louis-Philippe Dubois répond que cela tient plus de de la régie interne.

M. Philippe-Olivier Dufour mentionne qu'il a comparé son ancien agenda avec la nouvelle version et qu'il se demande pourquoi il n'y a pas de table des matières dans cette dernière, car il trouvait cette page utile. M. Louis-Philippe Dubois répond que ça pouvait être matière à changement car il y aura probablement des sections qui seront ajoutées et qu'il voulait éviter de gaspiller une feuille de papier pour chaque agenda imprimé.

M. Philippe-Olivier Dufour demande si, en lien avec le point 4.1, un mot des parents est encore valable pour une absence. Mme Geneviève Paré répond qu'il y a un endroit à la fin de l'agenda prévu à cet effet.

M. Philippe-Olivier Dufour demande si le fait d'avoir son téléphone cellulaire en classe restera à la discrétion de l'enseignant? Mme Geneviève Paré confirme qu'il doit être utilisé pour fins pédagogiques mais qu'il sera toléré en fonction de la personne en autorité dans la classe.

M. Philippe-Olivier Dufour demande s'il pourrait être approprié d'ajouter ''la marijuana'' au point 10 concernant la loi sur le tabac et la cigarette électronique. M. Louis-Philippe Dubois répond que ce n'est pas nécessaire étant donné que la marijuana n'est pas légale dans les écoles de toute façon.

M. Philippe-Olivier Dufour mentionne qu'il y aurait une modification à faire dans la section ''Présentation des travaux'' au niveau de la page titre. M. Louis-Philippe Dubois met fin à la discussion en invitant les membres à lui envoyer leurs modifications d'ici jeudi.

M. Philippe-Olivier Dufour demande s'il y a une possibilité de le faire parvenir au conseil étudiant afin d'avoir son opinion. M. Louis-Philippe Dubois répond que nous avons un délai à respecter pour envoyer le document à l'imprimeur et que la date limite est ce vendredi. Mme Anne-Marie Noël ajoute qu'il y a déjà eu deux rencontres où cela aurait pu être fait.

M. Philippe-Olivier Dufour remercie la direction d'avoir abrégé l'agenda, car les élèves étaient découragés par le nombre de pages de l'ancienne version.

M. Jacques Cormier demande, en lien avec le point 5.3, s'il serait pertinent de mentionner que les élèves devront récupérer leur téléphone cellulaire auprès de la direction. Mme Francesca Grondin précise que lorsque l'élève se présente au secrétariat avec le contrat dûment signé, l'équipe du secrétariat est en mesure de remettre le téléphone à l'élève sans nécessairement déranger la direction.

Mme Anne-Marie Noël demande s'il y a eu beaucoup de changements concernant le code vestimentaire. Mme Geneviève Paré confirme que oui par exemple, au niveau de la casquette qui est maintenant permise dans les corridors. M. Éric Fortin ajoute que cela devenait difficile à gérer.

Mme Johane Desranleau demande si le test concernant la longueur des shorts pour les filles avait donné des résultats l'année dernière. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'il a fait très froid au mois de mai 2019 et que malheureusement, ils n'ont pas été en mesure d'en tirer une conclusion.

M. Philippe-Olivier Dufour ajoute que dans sa classe, l'année dernière, certains élèves voulaient même faire circuler une pétition pour autoriser le port des casquettes. Les élèves seront donc très contents de ce changement. Mme Geneviève Paré répond que l'agenda a été révisé en tenant compte des besoins des élèves et afin que tous soient respectés à tous les niveaux.

Mme Anne-Marie Noël demande si la section concernant le protocole de prévention en toxicomanie a toujours été aussi détaillée. Mme Geneviève Paré répond par l'affirmative mais en précisant qu'il y a eu des ajouts concernant la revente de certains produits. De plus, au niveau de la section sur ''la fouille'' nous nous sommes inspiré des recommandations du corps de police de St-Jean.

CÉ 27-04-20
717

Il est proposé par Mme Marjolaine Dugré,
QUE, le code de vie soit adopté tel que déposé

Adopté à l'unanimité

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

M. Louis-Philippe Dubois explique que la prochaine séance, qui sera une séance ordinaire aura lieu le lundi 25 mai 2020 à 18h45 selon la même formule mais avec ordre du jour laissant place à plus de discussions et comportant plus d'éléments.

Mme Anne-Marie Noël demande si la prochaine séance pourrait être faite en personne tout en respectant la distanciation sociale. M. Louis-Philippe Dubois répond qu'avec l'expérience que nous aurons acquise suite à la réouverture des écoles et s'il y a une possibilité de le faire, il ne devrait pas y avoir de problème pour que la prochaine séance soit faite à l'école.

M. Louis-Philippe Dubois demande la permission à Mme Anne-Marie Noël de fermer la séance du conseil d'établissement et de prendre quelques minutes afin de répondre aux questions des membres concernant la situation du COVID-19. Mme Anne-Marie Noël donne son consentement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

CÉ 27-04-20
718

Il est proposé par M. Éric Demers,
QUE la séance soit levée à 19 h 50.

Adopté à l'unanimité

Anne-Marie Noël	Louis-Philippe Dubois
Présidente du conseil d'établissement	Directeur de l'établissement